

RAIFFEISEN

2022

Rapport de gestion
Banque Raiffeisen
Fribourg-Ouest

Sommaire

Avant-propos	3
Exercice 2022	4
Rapport de l'organe de révision	6
Bilan	8
Compte de résultat	9
Etat des capitaux propres	10
Chiffres clés	11
Annexe aux comptes annuels	12
Informations sur le bilan	19
Informations sur les opérations hors bilan et sur le compte de résultat	25

Avant-propos

Chère sociétaire, Cher sociétaire,

La Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest a enregistré des résultats réjouissants durant l'exercice écoulé. La croissance s'est poursuivie dans son cœur de métier. Le bénéfice annuel s'est élevé à 0,48 million de francs et il était donc légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent.

Grâce à la grande confiance de nos clientes et de nos clients, nous avons pu solidifier encore notre position. Les dépôts de la clientèle se sont étoffés de 6,72% durant l'exercice sous revue pour atteindre 425,1 millions de francs. Le volume hypothécaire est, quant à lui, passé de 442,3 millions de francs à 472,7 millions de francs (+6,9%). Le produit opérationnel a reculé par rapport à l'exercice précédent, ceci en raison de l'augmentation des charges. Cette évolution ainsi que la situation stable en matière de risque ont permis à notre Banque de réaliser un résultat opérationnel de 2,33 millions de francs (exercice précédent: 2,49 millions de francs). Vous trouverez dans ce rapport de gestion l'ensemble des informations et des chiffres relatifs à l'exercice 2022 de la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest.

Comme chacune des 220 Banques Raiffeisen de Suisse, la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest est organisée sous forme de coopérative et est ainsi fortement liée à la région. Afin d'être à l'avenir encore plus proche de ses clientes et de ses clients, Raiffeisen investit dans le développement et dans la synergie optimale de ses canaux, tant physiques que digitaux. Dans ce but, nous misons sur un conseil de qualité, global et orienté solutions pour nos clientes et nos clients.

En tant que Banque coopérative, il est de notre responsabilité de gérer nos affaires de manière durable. Nous accordons donc dans nos divers domaines d'activité une grande priorité au développement de solutions orientées sur la durabilité. Depuis plus de 20 ans déjà, nous proposons dans le cadre de la prévoyance et des placements un panel de fonds investissant dans des pro-

jets durables. Près de 94% du volume de nos fonds sont aujourd'hui investis durablement.

A l'avenir, nous souhaitons aussi continuer à investir dans une gestion responsable et à générer de la plus-value au profit de nos sociétaires, de nos clientes et de nos clients, ainsi que des entreprises locales, des associations et des institutions d'utilité publique. Au travers de subventions ou de sponsorings, notre Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest est très engagée dans son rayon d'activité et soutient également des projets locaux via le portail de crowdfunding heroslocaux.ch. Chaque année, nous proposons une offre préférentielle attractive à l'ensemble de nos sociétaires. Par ailleurs, les parts sociales sont rémunérées à des conditions spéciales.

En tant que sociétaire, vous êtes copropriétaire de la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest et vous façonnez ainsi activement notre avenir. Vous contribuez aussi à l'ancrage local de notre Banque et renforcez ainsi la communauté Raiffeisen. Nous vous remercions de votre engagement, de votre confiance et de votre fidélité.

Nous vous présentons, Chère sociétaire, Cher sociétaire, nos meilleures salutations.

Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest

Jean-Daniel Wicht
Président
du Conseil d'administration

Manfred Vonlanthen
Président
de la Direction

Bon résultat annuel – Prospérité et stabilité

La Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest a clôturé l'année 2022 avec un bon résultat. La croissance s'est poursuivie dans son cœur de métier. Les créances hypothécaires ont atteint 472,7 millions de francs. En neutralisant l'effet de la baisse des marchés, la Banque a enregistré une croissance intéressante dans les opérations de prévoyance et de placement. Le bénéfice annuel de 0,48 million de francs a progressé de 1,7% par rapport à celui de l'exercice précédent.

La Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest a enregistré un bon résultat durant l'exercice sous revue. Grâce à la grande confiance de ses clientes et de ses clients, elle a pu solidifier davantage sa position. Les créances hypothécaires ont augmenté de 30,3 millions de francs (+6,9%). La croissance des dépôts de la clientèle s'est élevée à 26,8 millions de francs (+6,72%). Au 31 décembre 2022, les titres en dépôt ont atteint la barre des 38,4 millions de francs (exercice précédent: 39,3 millions de francs). En dépit de la situation délicate sur les marchés, un grand nombre de clientes et de clients ont ouvert un nouveau dépôt-titres auprès de la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest pour effectuer leurs placements.

Evolution réjouissante des revenus

Les revenus ont évolué de manière positive. Le résultat net des opérations d'intérêts a augmenté de 0,15 million de francs (+2,8%) à 5,47 millions de francs. Particulièrement réjouissant est le développement des opérations neutres. Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service a augmenté de 0,20 million de francs (+24,5%), pour atteindre 1,00 million de francs. Malgré la volatilité des marchés, le résultat des opérations de négoce s'est élevé à 0,30 million de francs (exercice précédent : 0,23 million de francs). Le produit opérationnel a progressé de 0,41 million de francs (+6,2%) pour atteindre 7,05 millions de francs.

Comme prévu, les charges ont augmenté durant l'exercice 2022. D'une part, la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest a de nouveau pu organiser des événements clients. Elle a notamment soutenu des projets locaux et des associations locales dans le cadre de ses engagements de sponsoring. Par ailleurs, elle a renforcé les effectifs de ses équipes de conseil. A la fin de l'année, la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest employait 23 collaboratrices et collaborateurs (+1 personne), dont 2 apprenties. D'autre part, la Banque a investi dans le développement de la proximité physique et digitale avec la clientèle. Ce faisant, les charges de personnel ont augmenté de 0,33 million de francs (+13,9%) et les autres charges d'exploitation de 0,18 million de francs (+12,9%). Ces augmentations de coûts ont entraîné une hausse du Cost Income Ratio de 57,2% pour l'exercice précédent à 60,3% pour cet exercice : une bonne valeur pour une banque retail de la taille de la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest.

Le produit d'exploitation a augmenté grâce au succès des activités opérationnelles.

Les amortissements prévus sur les immobilisations corporelles se sont élevés à 0,46 million de francs. Malgré la hausse des coûts (+13,5%), la Banque a enregistré un résultat opérationnel de 2,33 millions de francs (exercice précédent : 2,49 millions de francs).

La base de fonds propres a été encore renforcée grâce au bénéfice annuel réalisé.

Croissance des opérations de bilan

Le volume d'affaires de la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest poursuit sa croissance. Les dépôts de la clientèle ont progressé de 26,8 millions de francs (+6,72%) pour s'établir à 425,1 millions de francs. Le volume hypothécaire a également augmenté, passant à 472,7 millions de francs (+30,3 millions de francs) à la fin de l'année, soit une hausse de 6,9%. Les autres créances sur la clientèle ont légèrement diminué, de 16,9 millions de francs à désormais 16,4 millions de francs (-3,2%). Ces positions du bilan incluent également les crédits COVID-19 octroyés à des entreprises locales et versés lors de l'exercice 2020 dans le cadre du programme de garantie de la Confédération. Une partie de ces crédits a déjà été remboursée conformément aux amortissements convenus. Grâce à sa politique de crédit prudente, la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest n'a pas eu de besoin accru de correction de valeur pour les créances compromises avant la fin de l'année.

Une Banque bien parée pour l'avenir

La situation en matière de capital de la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest est stable et réjouissante. Avec un bénéfice annuel de 0,48 million de francs (exercice précédent: 0,47 million de francs, +1,7%) pour l'exercice 2022, elle renforce à nouveau sa base de fonds propres. De ce fait, la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest est en position favorable et bien parée pour les années à venir.

Au vu des incertitudes géopolitiques, de l'inflation persistante et du risque croissant de récession, le contexte de marché demeure ardu. La Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest prévoit une marche des affaires solide pour l'exercice 2023.



Ernst & Young SA
Aeschengraben 27
Case postale
CH-4002 Bâle

Téléphone: +41 58 286 86 86
Téléfax: +41 58 286 86 00
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de la Banque Raiffeisen
Fribourg-Ouest société coopérative, Villars-sur-Glâne

Bâle, le 24 février 2023

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, et l'état des capitaux propres ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (page 8–10 et 12–26) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux règles comptables applicables aux banques, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'article 906 CO en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Didier Müller
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Matthieu Siffert
Expert-réviseur agréé

Bilan

au 31 décembre 2022

	Exercice précédent en CHF	Exercice de référence en CHF	Variation en CHF	Variation en %	Annexe
Actifs					
Liquidités	4'804'881	5'029'750	224'869	4.7	
Créances sur les banques	79'714'607	69'644'882	-10'069'724	-12.6	
Créances sur la clientèle	16'916'653	16'372'769	-543'883	-3.2	1/5
Créances hypothécaires	442'312'419	472'652'144	30'339'725	6.9	1/5
Comptes de régularisation	473'649	460'117	-13'532	-2.9	
Participations	7'470'793	7'546'553	75'760	1.0	
Immobilisations corporelles	5'455'772	5'774'201	318'429	5.8	
Autres actifs	32'769	7'200	-25'568	-78.0	4
Total des actifs	557'181'542	577'487'616	20'306'074	3.6	
Passifs					
Engagements envers les banques	36'708'692	24'000'015	-12'708'677	-34.6	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	398'320'605	425'081'606	26'761'001	6.7	
Obligations de caisse	-	-	-	-	
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	83'500'000	87'100'000	3'600'000	4.3	
Comptes de régularisation	2'166'456	2'257'446	90'990	4.2	
Autres passifs	85'359	63'304	-22'054	-25.8	4
Provisions	21'708'325	23'347'329	1'639'004	7.6	7
Capital social	8'785'600	9'463'600	678'000	7.7	8
Réserve légale issue du bénéfice	5'436'993	5'696'850	259'857	4.8	
Bénéfice de l'exercice	469'511	477'465	7'953	1.7	
Total des capitaux propres	14'692'104	15'637'915	945'811	6.4	
Total des passifs	557'181'542	577'487'616	20'306'074	3.6	
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	166'134	180'433	14'299	8.6	1
Engagements irrévocables	24'331'401	23'288'179	-1'043'222	-4.3	1
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	38'258'270	41'060'734	2'802'464	7.3	1

Tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

Compte de résultat

2022

	Exercice précédent en CHF	Exercice de référence en CHF	Variation en CHF	Variation en %	Annexe
Produit des intérêts et des escomptes	6'337'456	6'591'253	253'797	4.0	
Charges d'intérêts	-1'082'443	-1'090'338	-7'894	0.7	
Résultat brut des opérations d'intérêts	5'255'013	5'500'916	245'903	4.7	
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	68'219	-27'348	-95'567	-140.1	
Résultat net des opérations d'intérêts	5'323'232	5'473'568	150'336	2.8	
Produit des commissions sur les titres et les op. de placement	319'058	399'042	79'984	25.1	
Produit des commissions sur les opérations de crédit	30'617	36'373	5'756	18.8	
Produit des commissions sur les autres prestations de services	783'160	1'034'141	250'981	32.1	
Charges de commissions	-331'881	-472'014	-140'134	42.2	
Résultat des opérations de commissions et des prestations de services	800'954	997'541	196'587	24.5	
Résultat des opérations de négoce	233'240	303'551	70'312	30.2	11
Produit des participations	132'832	132'832	-	-	
Résultat des immeubles	89'814	74'000	-15'814	-17.6	
Autres produits ordinaires	52'538	66'318	13'780	26.2	
Autres charges ordinaires	-2	-1'132	-1'130	n/a	
Autres résultats ordinaires	275'181	272'018	-3'163	-1.2	
Produit opérationnel	6'632'606	7'046'679	414'073	6.2	
Charges de personnel	-2'364'604	-2'693'036	-328'432	13.9	13
Autres charges d'exploitation	-1'391'074	-1'570'162	-179'088	12.9	14
Charges d'exploitation	-3'755'678	-4'263'198	-507'520	13.5	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-456'025	-458'739	-2'714	0.6	
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	69'387	6'479	-62'907	-90.7	
Résultat opérationnel	2'490'289	2'331'221	-159'068	-6.4	
Produits extraordinaires	-	-	-	-	16
Charges extraordinaires	-1'877'000	-1'636'000	241'000	-12.8	16
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	
Impôts	-143'778	-217'757	-73'978	51.5	15
Bénéfice de l'exercice	469'511	477'465	7'953	1.7	
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan					
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	259'857	252'984	-6'873	-2.6	
Rémunération du capital social de la coopérative	209'654	224'480	14'826	7.1	
Total du bénéfice distribué (bénéfice au bilan)	469'511	477'465	7'953	1.7	

Etat des capitaux propres

2022

	Capital social en CHF	Réserve légale issue du bénéfice* en CHF	Réserves pour risques bancaires généraux en CHF	Bénéfice en CHF	Total en CHF
Capitaux propres au début de la période de référence	8'785'600	5'436'993	–	469'511	14'692'104
Augmentation/réduction du capital	678'000				678'000
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice		259'857		-259'857	–
Dotations/prélèvements affectant les réserves pour risques bancaires généraux			–		–
Rémunération du capital social				-209'654	-209'654
Bénéfice				477'465	477'465
Capitaux propres à la fin de l'exercice de référence	9'463'600	5'696'850	–	477'465	15'637'915

* La réserve légale issue du bénéfice n'est pas distribuable.

En plus des capitaux propres déclarés susmentionnés, les provisions contiennent sous la position «Autres provisions» (voir annexe 7) des réserves latentes libres à hauteur de 23'314'459 francs (exercice précédent 21'678'459 francs), dont 10'959'687 francs sont imposés (exercice précédent 9'781'003 francs).

Chiffres clés

au 31 décembre 2022

	Exercice précédent en CHF	Exercice de référence en CHF	Variation en %
Chiffres clés du bilan			
Total du bilan	557'181'542	577'487'616	+3.6
Prêts et crédits à la clientèle ¹	459'229'072	489'024'913	+6.5
dont créances hypothécaires	442'312'419	472'652'144	+6.9
Dépôts de la clientèle	398'320'605	425'081'606	+6.7
Dépôts de la clientèle en % des prêts et crédits à la clientèle	86.7%	86.9%	
Total des capitaux propres	14'692'104	15'637'915	+6.4
Chiffres clés du compte de résultat			
Produit brut ²	6'564'387	7'074'026	+7.8
dont résultat brut des opérations d'intérêts	5'255'013	5'500'916	+4.7
Charges d'exploitation	3'755'678	4'263'198	+13.5
Résultat opérationnel	2'490'289	2'331'221	-6.4
Bénéfice de l'exercice	469'511	477'465	+1.7
Cost Income Ratio ³	57.2%	60.3%	
Opérations de crédit			
Corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises	–	–	–
en % des prêts et crédits	0.00%	0.00%	
Pertes sur opérations de crédit	667	763	+14.4
en % des prêts et crédits	0.00%	0.00%	
Autres chiffres clés			
Effectif des sociétaires	4'780	4'975	+4.1
Volume des dépôts	39'288'057	38'355'925	-2.4
Effectif des collaborateurs	22	23	+4.6
dont apprentis	3	2	-33.3
Nombre de postes à plein temps	17.4	17.8	+2.3
Nombre d'agences (siège inclus)	2	2	–

¹ En plus des «Créances hypothécaires», les prêts et crédits à la clientèle comprennent les «Créances sur la clientèle» après déduction des corrections de valeur pour les risques de défaillance.

² Comprend les positions «Résultat brut des opérations d'intérêts», «Résultat des opérations de commissions et des prestations de services», «Résultat des opérations de négoce» et «Autres résultats ordinaires».

³ Charges d'exploitation en % du produit brut.

Annexe aux comptes annuels

Dans les comptes annuels, la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest présente les résultats de l'exercice écoulé. L'annexe aux comptes annuels détaille la manière dont nous avons obtenu ces résultats et présente les principes régissant nos activités.

Raison sociale, forme juridique et siège de la Banque

La Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest société coopérative est sise à Villars-sur-Glâne. Le rayon d'activité de la Banque Raiffeisen englobe les communes de Villars-sur-Glâne, Matran, Avry, Givisiez, Granges-Paccot, Neyruz et Hauterive. Le site principal de Villars-sur-Glâne et l'agence de Posieux assurent un conseil personnalisé à la clientèle. Les distributeurs automatiques permettent à nos clients d'utiliser nos services à toute heure du jour et de la nuit. La compétence centrale de la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest, qui est aussi sa principale source de revenus, réside dans les opérations d'intérêts, à savoir la réception de fonds de la clientèle et l'octroi de crédits, principalement sous forme d'hypothèques.

Fin 2022, la Banque Raiffeisen employait 23 collaborateurs, dont 2 personnes en formation. Les effectifs corrigés des emplois à temps partiel correspondent à 17,8 postes à plein temps.

Affiliation au Groupe Raiffeisen

La Banque Raiffeisen est affiliée à Raiffeisen Suisse, qui tient lieu de centre de services et garantit l'ensemble des engagements du Groupe. Conformément aux statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen sont tenues de souscrire une part sociale de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs de total du bilan. Les parts sociales qui n'ont pas encore été appelées par Raiffeisen Suisse sont inscrites hors bilan en tant qu'engagement à libérer. Les Banques Raiffeisen ont aussi l'obligation d'effectuer des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de leurs fonds propres, qui sont composés des capitaux propres déclarés et des réserves latentes. Au cas où elle quitterait le Groupe Raiffeisen, chaque Banque Raiffeisen s'engage à verser une indemnité de sortie de 1,5% du total du bilan.

Gouvernance d'entreprise

La Banque Raiffeisen se conforme pour l'essentiel aux directives de Corporate Governance, non contraignantes pour Raiffeisen, de la SIX Swiss Exchange, respectivement du Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance d'économiesuisse. Des informations détaillées à ce propos sont disponibles dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

En vertu de la circulaire 2017/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, le conseil d'administration doit être composé d'au moins un tiers de membres réunissant les critères d'indépendance stipulés aux chiffres 18 à 22. D'après ces critères, les membres du conseil d'administration ne sont notamment pas autorisés à exercer une autre fonction au sein de la Banque Raiffeisen et ne doivent entretenir aucune relation d'affaires avec cette dernière susceptible de provoquer un conflit d'intérêts. Tous les membres du conseil d'administration de la Banque Raiffeisen remplissent ces critères d'indépendance.

Gestion des risques

Principe de gestion des risques

Le contrôle des risques et leur gestion ciblée font partie des compétences clés de la Banque Raiffeisen. L'objectif de la gestion des risques est d'assurer la pérennité et le succès de la Banque Raiffeisen à long terme et de préserver sa bonne réputation.

La politique de risque constitue la base de la gestion des risques et se fonde sur les Statuts et le Règlement d'administration de la Banque Raiffeisen ainsi que sur les dispositions légales en la matière.

La politique de risque assure un développement stable et durable de la capacité de rendement de la Banque. La Banque Raiffeisen prend des risques en toute connaissance de cause. Ceux-ci sont ensuite gérés aussi bien au niveau des engagements individuels que du portefeuille global. La Banque Raiffeisen applique des principes éthiques stricts à l'ensemble de ses activités bancaires.

Evaluation des risques

Le conseil d'administration statue régulièrement sur les principaux risques, décrits ci-après et auxquels une Banque Raiffeisen est régulièrement confrontée. A cet effet, l'évaluation tient compte notamment des mesures destinées à réduire ces risques ainsi que des contrôles internes. Ce faisant, une attention toute particulière est portée à la surveillance et à l'évaluation permanente des risques, en conformité avec la disposition à prendre des risques validée chaque année par le conseil d'administration.

Respect des dispositions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités

En vertu de la décision de la FINMA du 3 septembre 2010, les Banques Raiffeisen sont libérées, sur une base individuelle, de l'obligation de respecter les dispositions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités. Les prescriptions légales applicables doivent néanmoins être respectées sur une base consolidée.

Les informations prudentielles sur une base consolidée conformément à la Circ.-FINMA 2016/1 sont disponibles sur www.raiffeisen.ch (Menu, Qui sommes-nous, Chiffres, Publications prudentielles (Pilier III)).

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque de pertes auquel la Banque Raiffeisen s'expose lorsque les clients ne sont pas en mesure d'assumer les paiements convenus contractuellement. Les risques de crédit concernent principalement les clients privés et la clientèle entreprises.

La politique de crédit consignée par écrit constitue le fondement des activités de contrôle de la Banque Raiffeisen, dans le cadre de l'octroi de crédit. L'examen du crédit met avant tout l'accent sur la solvabilité et la capacité de crédit des clients, ainsi que sur la valeur intrinsèque des garanties. Les crédits sont principalement octroyés contre des garanties.

L'évolution de la solvabilité, de l'honorabilité des clients et de la valeur des garanties est surveillée en permanence.

L'autorisation d'opérations de crédit est fondée sur les risques. La solvabilité du preneur de crédit, le montant du crédit et le type de garantie sont déterminants pour désigner l'organe compétent. Certaines opérations présentant un risque accru font l'objet d'une procédure d'autorisation spéciale. Pour les positions de crédit complexes, la Banque Raiffeisen peut compter sur l'aide des spécialistes de crédit de Raiffeisen Suisse.

Le risque de crédit est surveillé en permanence et fait régulièrement l'objet de rapports tant au niveau des positions individuelles qu'au niveau de l'ensemble du portefeuille. Cela consiste notamment à effectuer chaque trimestre des simulations de crise qui renseignent sur la robustesse du portefeuille même dans des conditions économiques extrêmement défavorables.

Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle que peut subir la Banque Raiffeisen en raison d'un changement des prix du marché. La Banque Raiffeisen n'engage aucune opération boursière spéculative, elle ne gère pas de portefeuille de négoce. Elle ne détient de positions propres en titres, devises, billets et métaux précieux que dans la mesure où celles-ci sont indispensables aux affaires courantes avec la clientèle.

Risque de fluctuation des taux

Les risques de fluctuation des taux proviennent majoritairement des opérations de la clientèle et résultent principalement d'échéances différentes du passif et de l'actif du bilan.

Les risques de fluctuation des taux sont limités dans la Banque et font l'objet d'un suivi actif. La Banque Raiffeisen élabore des scénarios de valeur économique et effectue des analyses des revenus sous forme d'intérêts au titre de gestion des risques de fluctuation des taux. La direction de la Banque tient compte des résultats de ces analyses pour prendre ses décisions.

Liquidité

La Banque Raiffeisen effectue les transactions de refinancement et celles visant à garantir sa liquidité avec les départements Clientèle d'entreprises et Treasury & Markets de Raiffeisen Suisse. Celui-ci assure l'accès au marché monétaire et des capitaux pour le Groupe Raiffeisen. La Banque Raiffeisen gère ses liquidités et son refinancement conformément aux prescriptions et limites internes de Raiffeisen Suisse.

Risques opérationnels

Sont désignés comme risques opérationnels les risques de perte liés à l'inadéquation ou à la défaillance de processus internes, aux personnes ou aux systèmes ou encore à des facteurs externes. Cette définition inclut aussi les risques juridiques, de compliance et liés à la sécurité de l'information (y compris les cyberrisques). En plus de l'aspect financier, la Banque tient également compte de l'impact des risques opérationnels sur sa réputation et veille au respect des prescriptions réglementaires.

A l'occasion d'un risk assessment annuel, les risques opérationnels sont identifiés et évalués par la Banque. La gestion de ces risques englobe la définition et la mise en œuvre de mesures adéquates. Dans sa démarche, la Banque Raiffeisen attache une importance capitale au système de contrôle interne. La Banque se charge de surveiller elle-même la mise en œuvre des mesures définies. Le conseil d'administration approuve le profil de risque, l'évaluation annuelle de l'adéquation et de l'efficacité du système de contrôle interne ainsi que les mesures définies à cet égard. La Banque Raiffeisen garantit la mise en œuvre des mesures définies.

Afin de prévenir les risques juridiques, la Banque Raiffeisen utilise des contrats-cadres standards. Cela lui permet d'éviter les pertes financières qui pourraient découler d'accords contractuels juridiquement inadéquats.

Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de corrections de valeur

Crédits garantis par gage immobilier

Les risques de défaillance sont contrôlés régulièrement sur la base des garanties (voir aussi le paragraphe «Évaluation des couvertures») et des probabilités de défaillance des positions de crédit. Outre la valeur de la garantie, la solvabilité du débiteur est aussi dûment contrôlée en surveillant les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements. La Banque Raiffeisen identifie ainsi les crédits garantis par gage immobilier comportant des risques accrus. Ces crédits sont ensuite examinés en détail par des spécialistes du crédit. Dans certains cas, le service Recovery de Raiffeisen Suisse est impliqué. Au besoin, une couverture supplémentaire est requise. A défaut de cette dernière, une correction de valeur est établie (cf. aussi «Calcul des corrections de valeur et provisions»).

Crédits couverts par des titres

Les engagements et la valeur des titres fournis en garantie sont surveillés quotidiennement. Si la valeur de nantissement tombe au-dessous du montant des engagements, une réduction des avances est envisagée ou des garanties supplémentaires sont demandées. Si l'insuffisance de couverture s'accroît ou en cas de conditions de marché extraordinaires, les garanties sont réalisées afin de liquider le crédit. Si les produits de la réalisation ne suffisent pas pour rembourser la créance en souffrance, des corrections de valeur sont constituées en conséquence.

Crédits sans couverture

Les crédits sans couverture sont en général des crédits d'exploitation octroyés à des clients entreprises, des financements à des collectivités de droit public ou des découverts en compte de clients privés représentant au maximum un mois de salaire. Pour la clientèle entreprises, le volume des crédits octroyés sans couverture est déterminé par des prescriptions et des limites correspondantes.

S'agissant des crédits d'exploitation en blanc, il est demandé chaque année au client, si nécessaire, des informations permettant de juger l'évolution financière de l'entreprise. Les comptes annuels audités et les boucllements intermédiaires sont demandés. Ces données sont évaluées et les éventuels risques sont identifiés. En présence de risques accrus, la Banque procède à une évaluation détaillée et définit avec le client les mesures nécessaires. Si, durant cette phase, la position de crédit s'avère menacée, une correction de valeur adéquate est constituée.

Calcul des corrections de valeur et provisions

Un besoin de corrections de valeur et/ou de provision est identifié selon les procédures décrites aux paragraphes «Crédits garantis par gage immobilier», «Crédits couverts par des titres» et «Crédits sans couverture». Les positions à risque sont réévaluées chaque trimestre et la correction de valeur est adaptée si nécessaire.

Quant aux risques latents d'un portefeuille, les corrections de valeur et les provisions pour les risques de défaillance latents sont intégrées selon une approche basée sur le risque qui tient compte des risques du portefeuille. L'approche choisie pour constituer des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance latents est fondée méthodiquement sur les informations sur les risques internes au Groupe disponibles (par exemple le rating client, le taux de défaillance historique). Une estimation la plus pertinente possible de la survenance des risques latents doit être réalisée sur cette base.

Évaluation des couvertures

Crédits garantis par gage immobilier

Pour ce type de crédit, chaque octroi repose sur une évaluation récente des garanties. Les évaluations dépendent du type et de l'utilisation des objets.

En effet, la Banque Raiffeisen peut avoir recours, à côté de la valeur réelle, au modèle d'évaluation hédoniste pour effectuer des estimations de maisons individuelles, de maisons pour deux familles ou trois familles, d'appartements en propriété ainsi que d'appartements et de maisons de vacances. Sur la base des caractéristiques détaillées de l'immeuble concerné, le modèle d'estimation hédoniste compare son prix à celui de transactions immobilières similaires. La Banque Raiffeisen s'appuie sur les prix de l'immobilier de la région spécifique, fournis par un prestataire externe. La Banque Raiffeisen actualise périodiquement ou quand les circonstances l'exigent, la valeur de l'immeuble sur la base de ces évaluations.

Les immeubles locatifs, les objets à usage mixte, les immeubles commerciaux / industriels et les objets spéciaux sont évalués selon la méthode de la valeur de rendement, qui se base sur les revenus locatifs durables. Ce modèle prend également en compte les données du marché, les données relatives au site et les taux de vacance. Le revenu locatif est contrôlé périodiquement et quand les circonstances l'exigent, en cas de signes indiquant des variations notables du revenu locatif ou du taux de vacance. La Banque Raiffeisen actualise l'évaluation périodiquement ou quand les circonstances l'exigent.

Pour les immeubles agricoles, la charge maximale selon la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) est déterminante.

Par ailleurs, à partir d'une certaine valeur ou pour les immeubles présentant des caractéristiques de risque particulières, il est fait appel à des estimateurs internes de Raiffeisen Suisse ou à des estimateurs immobiliers externes accrédités. Pour les créances compromises, il y a lieu de calculer également une valeur de liquidation.

S'agissant du financement d'achats de biens immobiliers ou de changements de propriétaires, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse, en vertu duquel la base d'avance correspond au montant le plus faible entre la base d'avance et le prix d'achat. Ce principe vaut pour tous les types d'immeubles pendant une durée d'au minimum 24 mois dès le changement de propriétaire, à l'exclusion des augmentations de crédit où le montant de l'augmentation pour des investissements accroissant la valeur est pris en compte dans l'immeuble gagé. En cas de changements de propriétaires à prix préférentiel entre personnes physiques ou morales qui sont économiquement et/ou juridiquement liées, des dérogsations au principe de la valeur la plus basse sont possibles.

Crédits couverts par des titres

Pour la garantie des crédits lombard et des autres crédits couverts par des titres, les sûretés acceptées sont des instruments financiers cessibles (comme les obligations et actions) présentant une bonne liquidité et négociés activement. La Banque accepte également des produits structurés négociables pour lesquels des cotations sont fournies par un market maker.

La Banque applique des décotes sur les valeurs du marché pour couvrir le risque de fluctuation de cours et calculer la valeur d'avance. Pour les produits structurés et les produits présentant une durée résiduelle assez longue, la période de liquidation peut être beaucoup plus longue, et c'est pourquoi les décotes sont plus élevées que pour les actifs liquides. Pour les polices d'assurance vie ou les garanties, les décotes sont fixées sur la base du produit.

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting

Les opérations portant sur des instruments financiers dérivés ne sont effectuées qu'en tant que commissionnaire et pour satisfaire à des demandes de la clientèle. Les opérations sur les instruments financiers dérivés sont soumises à une obligation d'annonce auprès de Raiffeisen Suisse.

Les risques de fluctuation des taux sont couverts au moyen de placements ou de crédits à taux fixe et variable auprès de Raiffeisen Suisse. La Banque n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

Principes d'établissement et de présentation des comptes

Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux dispositions du code suisse des obligations, à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance afférente, à l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA) ainsi qu'à la Circ.-FINMA 2020/1 Comptabilité – banques. Les positions portées au bilan sont évaluées individuellement.

Conformément aux prescriptions précitées, les comptes annuels sont établis avec présentation fiable. A la différence d'un boucllement établi selon le principe de la présentation fidèle (true and fair view), le boucllement individuel peut contenir des réserves latentes.

Allègements en cas d'établissement de comptes consolidés

Le Groupe Raiffeisen établit des comptes consolidés complets. La Banque Raiffeisen profite donc en tant que composante du Groupe Raiffeisen de divers allègements (rabais de consolidation). Dans le boucllement individuel, elle n'est pas tenue de publier de tableau de financement, ni un certain nombre d'annexes.

Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date d'établissement du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat conformément aux principes d'évaluation définis. L'enregistrement des opérations au comptant conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

La couverture des risques de fluctuation des taux se fait au moyen de prêts/emprunts à taux fixe et variable auprès de Raiffeisen Suisse. Les postes du bilan et le résultat de ces transactions de couverture sont indiqués en valeur nette sur la base d'un accord de netting.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les positions en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date d'établissement du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de la réévaluation sont enregistrés dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce». Les transactions en monnaie étrangère effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Cours de conversion des monnaies étrangères

	31.12.2021	31.12.2022
EUR	1.0370	0.9880
USD	0.9116	0.9247

Liquidités, fonds passifs, composantes d'intérêts

Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Les engagements sous forme de comptes métaux précieux sont évalués à la juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en terme de prix.

Les agios ou disagio sur emprunts auprès de la centrale de lettres de gage sont délimités sur la durée.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeurs

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs sous forme de comptes métaux précieux sont évalués à la juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en terme de prix. Les produits des intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties. Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances compromises sur la base d'analyses régulières des engagements de crédit. A ce titre, la solvabilité du débiteur ainsi que la valeur de liquidation réalisable des couvertures sont pris en compte. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte est intégralement provisionnée.

En cas de créance compromise, il est possible de maintenir, dans le cadre d'une stratégie de continuation, une limite de crédit disponible. Pour les limites de crédit non utilisées, des provisions pour encours hors bilan sont au besoin constituées. Pour les crédits en comptes courants dont l'utilisation est en principe soumise à des fluctuations fréquentes et élevées, la couverture initiale et ultérieure des risques se fait globalement (c'est-à-dire corrections de valeur pour l'utilisation effective et provisions pour la limite de crédit non utilisée) via la position «Variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance et pertes résultant des opérations d'intérêts». En cas de changements dans l'utilisation de la limite, un transfert sans incidence sur le compte de résultat est opéré entre les corrections de valeur et les provisions. La dissolution de corrections de valeur ou provisions devenues disponibles se fait également via la position «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (y compris les intérêts courus) ne sont plus comptabilisés dans le compte de résultat mais directement inscrits dans les corrections de valeur liées au risque de défaillance. La sortie du bilan d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation. Les créances ne sont plus considérées comme compromises (annulation de la correction de valeur) lorsque les arriérés (capitaux et intérêts en souffrance) sont payés dans les délais prévus par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Pour les risques latents d'un portefeuille, les corrections de valeur pour les risques de défaillance latents sont intégrées en utilisant une approche basée sur le risque qui tient compte des risques du portefeuille.

Corrections de valeur individuelles sur positions de crédit compromises

Les corrections de valeur individuelles sur positions de crédit compromises sont calculées pour chaque position selon le principe de précaution et déduites de la créance concernée.

Pour établir le bilan, il convient de distinguer les corrections de valeur individuelles sur créances sur la clientèle et les corrections de valeur individuelles sur créances hypothécaires.

Si les limites du compte courant ne sont pas utilisées, une éventuelle prévoyance des risques (à savoir des corrections de valeur individuelle pour une utilisation effective et des provisions pour la limite de crédit non utilisée) est constituée par le biais du compte de corrections de valeur individuelles dans son ensemble.

Au besoin, des provisions pour opérations hors bilan doivent être constituées pour les autres limites de crédit non utilisées.

Corrections de valeur et provisions pour risques de défaillance latents

Les corrections de valeur pour les risques de défaillance latents sur les positions non compromises sont constituées pour les positions du bilan suivantes:

- Créances sur les banques
- Créances sur la clientèle
- Créances hypothécaires

Les provisions pour risques de défaillance latents sont constituées sur les positions hors bilan suivantes:

- Engagements conditionnels
- Engagements irrévocables

Les corrections de valeur et les provisions pour risques de défaillance latents sont automatiquement comptabilisées dans l'application bancaire. Un nouveau calcul et une comptabilisation entièrement automatisés de toute constitution / dissolution qui en résulte sont effectués dans l'application bancaire sur une base mensuelle. Pour les positions faisant l'objet de corrections de valeur individuelles, celles-ci sont considérées comme la meilleure estimation du risque de défaillance. Par conséquent, une éventuelle correction de valeur pour les risques de défaillance latents d'une position avec une correction de valeur individuelle est automatiquement annulée par l'application bancaire.

Opérations de négoce

Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce».

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les opérations sur instruments financiers dérivés ne sont effectuées qu'en tant que commissionnaire pour satisfaire aux demandes des clients. Pour les opérations sur contrats négociés en bourse, les valeurs de remplacement ne sont portées au bilan que dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des dépôts de marge.

Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse sont toujours mentionnées. Quant à la couverture des risques de fluctuation des taux, veuillez vous reporter aux explications sous «Saisie des opérations».

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les immeubles repris des opérations de crédit et destinés à la revente. L'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Par valeur la plus basse, on entend la moins élevée entre valeur d'acquisition et celle de liquidation.

Participations

Sous les participations figurent les parts dans Raiffeisen Suisse, les participations dans des institutions régionales et locales nécessaires pour des raisons économiques et commerciales ainsi que les actions de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA. Les parts dans Raiffeisen Suisse sont inscrites au bilan au maximum à leur valeur nominale. L'évaluation des autres participations se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. La valeur intrinsèque est contrôlée à chaque date d'établissement du bilan. Les participations peuvent comporter des réserves latentes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition majorée des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, de la manière suivante:

Immeubles	33 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	Durée totale de location, maximum 15 ans
Logiciel bancaire central	10 ans
Autres logiciels et matériel informatique	3 ans
Mobilier et installations	8 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans

Les investissements mineurs sont affectés directement aux charges d'exploitation. Les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comporter des réserves latentes.

L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction débute à la date à partir de laquelle ils sont utilisés. Les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La valeur au bilan des immobilisations corporelles est vérifiée à chaque date d'établissement du bilan, lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de valeur. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles». Si le contrôle de la valeur d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie sur la durée d'utilisation nouvellement définie.

Provisions

Des provisions sont constituées selon le principe de prudence pour les risques identifiés à la date d'établissement du bilan, qui résultent d'un événement passé et entraînent un possible engagement. S'agissant des provisions pour les limites de crédit non utilisées, nous vous renvoyons aux explications sous «Créances sur les banques, et sur la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur». Les autres provisions peuvent comporter des réserves latentes.

Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux. Il s'agit de réserves destinées à la couverture de risques latents inhérents à l'activité bancaire, constituées à titre de précaution en conformité avec les dispositions régissant l'établissement des comptes.

Engagements conditionnels, promesses irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à la valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles. Pour les engagements conditionnels et les engagements irrévocables, les provisions pour risques de défaillance latents sont comptabilisées selon une approche basée sur les risques qui tient compte des risques du portefeuille.

Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice de référence. Les impôts latents ne sont pas enregistrés.

Modifications par rapport à l'exercice précédent

Aucune modification majeure n'a été apportée aux «Principes d'établissement du bilan et d'évaluation».

Evénements survenus après la date d'établissement du bilan

Aucun événement majeur à mentionner au bilan et/ou dans l'annexe au 31 décembre 2022 n'est survenu jusqu'à la date d'établissement du présent rapport de gestion.

Informations sur le bilan

1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

1.1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan

	Garantie hypo- thécaire, en CHF	Autres garanties en CHF	Sans garantie en CHF	Total en CHF
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	1'185'523	4'641'413	10'552'006	16'378'942
dont collectivités de droit public	–	1'300'000	10'401'661	11'701'661
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	463'646'728	–	–	463'646'728
Locaux professionnels et commerciaux	666'000	–	–	666'000
Artisanat et industrie	5'929'754	–	–	5'929'754
Autres	3'328'675	–	–	3'328'675
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Exercice de référence	474'756'679	4'641'413	10'552'006	489'950'099
Exercice précédent	444'451'891	4'820'201	10'865'696	460'137'789
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
Exercice de référence	473'837'054	4'638'978	10'548'882	489'024'913
Exercice précédent	443'552'532	4'814'542	10'861'998	459'229'072
Hors bilan				
Engagements conditionnels	–	115'000	65'433	180'433
Engagements irrévocables	20'650'179	–	2'638'000	23'288'179
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.*			41'060'734	41'060'734
Total hors bilan				
Exercice de référence	20'650'179	115'000	43'764'167	64'529'346
Exercice précédent	21'781'401	102'115	40'872'289	62'755'804

* Dont engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires envers Raiffeisen Suisse d'un montant de 40'702'894 francs (voir également les explications en page 12).

1.2 Créances compromises

	Montant brut dû en CHF	Valeur estimée de réalisation des sûretés en CHF	Montant net dû en CHF	Corrections de valeur en CHF
Exercice de référence	9'852	–	9'852	–
Exercice précédent	–	–	–	–

Toutes les créances pour lesquelles il existe des corrections de valeur individuelles sont comptabilisées comme créances compromises.

2 Répartition des opérations de négoce et des immobilisations financières

	Exercice précédent en CHF	Exercice de référence en CHF
Répartition des opérations de négoce (actifs)		
Titres de créance	–	–
Métaux précieux	–	–
Total des opérations de négoce	–	–

	Valeur comptable Exercice précédent en CHF	Valeur comptable Exercice de référence en CHF	Juste valeur Exercice précédent en CHF	Juste valeur Exercice de référence en CHF
Répartition des immobilisations financières				
Titres de créance	–	–	–	–
Titres de participation	–	–	–	–
Immeubles	–	–	–	–
Total des immobilisations financières	–	–	–	–

3 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de négoce: Valeurs de remplacement positives en CHF	Valeurs de remplacement négatives en CHF	Volume des contrats en CHF	Instr. de couverture: Valeurs de remplacement positives en CHF	Valeurs de remplacement négatives en CHF	Volume des contrats en CHF
Instruments de taux						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–	–	–	–
Devises						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–	–	–	–
Métaux précieux						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–	–	–	–
Titres de participation et autres						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–	–	–	–
Total						
Exercice de référence	–	–	–	–	–	–
Exercice précédent	–	–	–	–	–	–

Les valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés sont déterminées selon un modèle d'évaluation. Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.

La Banque négocie des instruments financiers dérivés uniquement sur ordre de clients et par l'intermédiaire de Raiffeisen Suisse. Elle ne prend pas de positions sous forme d'instruments de négoce.

Répartition selon les contreparties

	Instances centrales de clearing en CHF	Banques et négociants en valeurs mobilières en CHF	Autres clients en CHF
Valeurs de remplacement positives	–	–	–

4 Autres actifs et passifs

	Exercice précédent en CHF	Exercice de référence en CHF
Autres actifs		
Impôts indirects	8'684	5'802
Autres comptes d'ordre	24'085	1'398
Total des autres actifs	32'769	7'200
Autres passifs		
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	44	72
Taxes et impôts indirects dus	24'668	32'682
Autres comptes d'ordre	57'366	26'698
Autres engagements	3'280	3'852
Total des autres passifs	85'359	63'304

5 Indications des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

	Exercice précédent Valeur comptable en CHF	Engagement effectif en CHF	Exercice de référence Valeur comptable en CHF	Engagement effectif en CHF
Actifs nantis / cédés ¹	106'590'167	87'208'473	109'949'825	87'100'000
Actifs sous réserve de propriété	–	–	–	–

¹ Prêts et crédits à la clientèle mis en gage ou cédés.

6 Institutions de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les réserves de cotisations d'employeur des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen.

6.1 Engagements envers les institutions de prévoyance

	Exercice précédent en CHF	Exercice de référence en CHF
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	283'958	308'986
Autres engagements	–	–
Total des engagements envers les institutions de prévoyance	283'958	308'986

6.2 Avantage économique/engagement économique et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon la Swiss GAAP RPC 26) de l'institution de prévoyance du Groupe Raiffeisen, le degré de couverture est le suivant:

	au 31.12.2020 en %	au 31.12.2021 en %
Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative	117.8	118.5

La réserve de fluctuation de la valeur cible de la Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative se chiffrait à 115% au 31 décembre 2021. Fin 2021, le ratio de couverture avait dépassé cet objectif. L'Assemblée des délégués de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative décide d'affecter des éventuels fonds libres. Pour ce faire, elle applique en règle générale les «Principes d'affectation des fonds libres (participation aux excédents)» qu'elle a promulgués. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse part du principe qu'il ne résulte, pour l'heure, aucun avantage économique pour l'employeur malgré l'existence de fonds libres, qui doivent être utilisés au profit des assurés. Au 1er janvier 2022, la réserve de fluctuation de la valeur cible a été portée à 117%.

Le degré de couverture au 31.12.2022 sera consultable dès avril 2023 dans le rapport de gestion 2022 du Groupe Raiffeisen sous raiffeisen.ch/rapportdegestion. Pour les employeurs affiliés, il n'en résulte ni bénéfice ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan ou le compte de résultat.

La charge de prévoyance est indiquée dans l'annexe 13. «Charges de personnel» sous la position «Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel».

6.3 Réserve de cotisations de l'employeur

	Exercice précédent en CHF	Exercice de référence en CHF
Réserve de cotisations de l'employeur auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur		
Situation au 1er janvier	258'906	283'958
+ Versements ¹	25'000	25'000
- Prélèvements ¹	–	–
+ Rémunération ²	52	28
Situation au 31 décembre	283'958	308'986

¹ Ont une incidence sur les cotisations auprès des institutions de prévoyance du personnel (voir annexe 13 «Charges de personnel»).

² La rémunération de la réserve de cotisations de l'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

La réserve de cotisations de l'employeur est évaluée à la valeur nominale, selon le décompte de l'institution de prévoyance. Elle n'est pas activée.

La réserve de cotisations de l'employeur ne fait pas l'objet de renoncations d'utilisation (conditionnelles ou inconditionnelles), ni de corrections de valeur.

7 Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

	Situation au début de l'exercice de référence en CHF	Utilisations conformes au but en CHF	Changements d'affectation (transfert comptable) en CHF	Différences de change en CHF	Recouvrements, intérêts en souffrance en CHF	Constitutions au débit du compte de résultat en CHF	Dissolutions au crédit du compte de résultat en CHF	Situation à la fin de l'exercice de référence en CHF
Provisions pour risques de défaillance	29'866	–	10'049	–	–	–	-7'045	32'870
dont provisions pour risques de défaillance latents	29'866	–	–	–	–	–	-7'045	22'821
Provisions pour autres risques d'exploitation	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres provisions	21'678'459	–	–	–	–	1'636'000	–	23'314'459
Total des provisions	21'708'325	–	10'049	–	–	1'636'000	-7'045	23'347'329
Réserves pour risques bancaires généraux	–	–	–	–	–	–	–	–
dont imposées	–	–	–	–	–	–	–	–
Corrections de valeur pour risques de défaillance	908'756	–	-10'049	–	–	26'585	–	925'292
dont corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises	–	–	-10'049	–	–	10'049	–	–
dont corrections de valeur pour risques de défaillance latents	908'756	–	–	–	–	16'536	–	925'292

8 Capital social

	Nombre de sociétaires	Nominal par part sociale	Montant en CHF
Capital social au début de l'exercice de référence			
Capital social*	4'780	200	956'000
Capital social (parts sociales supplémentaires)			7'829'600
Total du capital social au début de l'exercice de référence	4'780		8'785'600
+ Versements des nouveaux sociétaires	374	200	74'800
- Remboursements aux sociétaires sortants	-179	200	-35'800
+ Emission de parts sociales supplémentaires			826'600
- Remboursements de parts sociales supplémentaires			-187'600
Capital social à la fin de l'exercice de référence			
Capital social*	4'975	200	995'000
Capital social (parts sociales supplémentaires)			8'468'600
Total du capital social à la fin de l'exercice de référence	4'975		9'463'600

* Afin d'éviter un double décompte, le nombre de sociétaires apparaît uniquement sous la position «Capital social».

Le capital social intégralement libéré de 9'463'600 francs est réparti en 47'318 parts sociales (exercice précédent: 8'785'600 francs répartis en 43'928 parts sociales).

Le capital donnant droit à des intérêts s'élève à 9'463'600 francs (exercice précédent: 8'785'600 francs).

9 Personnes proches

	Créances Exercice précédent en CHF	Créances Exercice de référence en CHF	Engagements Exercice précédent en CHF	Engagements Exercice de référence en CHF
Sociétés du Groupe	79'714'603	69'784'525	33'070'143	24'154'656
Affaires concernant les organes	5'204'985	5'802'554	5'220'429	5'368'303
Autres personnes proches	-	-	-	-

Les conditions appliquées aux opérations au bilan et hors bilan avec des personnes proches sont les mêmes que celles en vigueur pour le reste de la clientèle avec les exceptions suivantes :

La direction de la Banque bénéficie, tout comme le reste du personnel, de conditions préférentielles en usage dans la branche.

La banque Raiffeisen a des engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires envers Raiffeisen Suisse selon les statuts en vigueur de Raiffeisen Suisse (voir note dans l'annexe 1.1 et explications en page 12). Il n'existe pas d'autres opérations hors bilan importante avec des personnes proches. Des dispositions particulières sont appliquées au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer à tout moment l'indépendance personnelle.

Informations sur les opérations hors bilan et sur le compte de résultat

10 Opérations fiduciaires

Il n'existe aucun placement fiduciaire auprès de banques tierces, ni pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

11 Résultat des opérations de négoce

	Exercice précédent en CHF	Exercice de référence en CHF
Négoce des devises et des billets	230'656	302'945
Négoce des métaux précieux	2'583	606
Total du résultat des opérations de négoce	233'240	303'551

12 Intérêts négatifs

	Exercice précédent en CHF	Exercice de référence en CHF
Intérêts négatifs résultant d'opérations actives (Réduction du produit des intérêts et des escomptes)	159'211	68'808
Intérêts négatifs résultant d'opérations passives (Réduction des charges d'intérêts)	75'804	54'791

Aucun intérêt négatif n'a été comptabilisé sur des positions clients pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

13 Charges de personnel

	Exercice précédent en CHF	Exercice de référence en CHF
Appointements des organes de la Banque et du personnel	1'897'803	2'153'211
AVS, AI, AC et autres prestations sociales	192'254	212'911
Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel	245'303	269'379
Autres charges de personnel	29'244	57'534
Total des charges de personnel	2'364'604	2'693'036

14 Charges d'exploitation

	Exercice précédent en CHF	Exercice de référence en CHF
Frais de locaux	208'151	219'949
Charges relatives à la technique d'information et de communication	497'053	514'142
Charges pour véhicules, machines, mobilier et autres aménagements ainsi que pour leasing opérationnel	29'145	32'220
Honoraires de la société d'audit	20'239	46'736
dont audit des comptes annuels et audit prudentiel*	20'239	46'736
dont pour autres prestations	–	–
Autres charges d'exploitation	636'486	757'116
Total des charges d'exploitation	1'391'074	1'570'162

* Cette rubrique comprend 33'785 francs d'honoraires de la Révision interne de Raiffeisen Suisse. Ces prestations ont été fournies par la Révision interne de Raiffeisen Suisse qui intervient pour le compte de la société d'audit (exercice précédent: 921 francs).

15 Impôts courants

	Exercice précédent en CHF	Exercice de référence en CHF
Impôts courants*	143'778	217'757
Taux d'imposition moyen pondéré sur la base du résultat opérationnel	5.77%	9.34%

* Les impôts latents ne sont calculés et présentés qu'au niveau du Groupe Raiffeisen.

Il n'existe aucun report de perte de nature fiscale ayant un impact sur les impôts sur les revenus.

16 Commentaires sur des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires, ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions libérées

Les charges extraordinaires de 1'636'000 francs (exercice précédent 1'877'000 francs) correspondent à la constitution de réserves latentes libres dans la position «Provisions».

Conseil d'administration

Jean-Daniel Wicht, Président · Pierre-Alain Musy, Vice-président · Pascale Chenaux, Secrétaire · Héribert Dousse, Membre · Olivier Carrel, Membre

Direction

Manfred Vonlanthen, Président · Daniel Feyer, Vice-Président, Responsable Credit Office · Delphine Rossier, Membre, Responsable Services Internes

Organe de révision

Ernst & Young SA

Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest société coopérative

Route de Moncor 12
1752 Villars-sur-Glâne
Téléphone 026 408 40 00
univers@raiffeisen.ch
www.universlaraiff.ch

Route de Fribourg 77
1725 Posieux
Téléphone 026 408 40 00

